Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 6509 – Méthodes d'évaluation des politiques – Groupe A
Hiver 2026
Jeudi 15h30 à 18h30

Professeure :Laurence Bherer
Courriel: laurence.bherer@umontreal.ca

OBJECTIFS

Ce cours est une introduction à la pratique de l'analyse et de l'évaluation des politiques publiques. Il offre un aperçu des différentes approches théoriques et méthodologiques employées dans l'analyse et l'évaluation des politiques publiques. Il initie les étudiants à la pratique de l'analyse à l'aide d'exercices pratiques et d'exemples tirés de différents domaines politiques. Plus précisément, le cours amènera les étudiants à :

- Connaître les principales approches méthodologiques employées dans l'analyse et l'évaluation de politiques publiques;
- Connaître les étapes et les méthodes du processus d'analyse et savoir les appliquer dans l'analyse d'un enjeu de leur choix;
- Savoir reconstruire la logique d'intervention d'un programme ou d'une politique à l'aide d'un modèle logique;
- Connaître les principes de l'évaluation de la mise en œuvre et des résultats d'une politique;
- Savoir identifier les enjeux éthiques et les enjeux de pouvoir liés à l'analyse et à l'évaluation des politiques publiques.

PÉDAGOGIE

Les apprentissages se font grâce aux lectures obligatoires, à des discussions en classe, à des exercices pratiques ainsi qu'à un travail de session. Ce cours est un séminaire favorisant les discussions systématiques entre les participants et la collaboration en petits groupes de trois à quatre étudiant.e.s. La contribution à la discussion consiste à faire des observations en lien avec les lectures obligatoires, à poser des questions aux collègues à partir de ses observations, à répondre aux questions de la professeure et des autres étudiant.e.s et à partager ses réflexions sur les enjeux liés aux thèmes à l'étude.

La préparation préalable au cours est particulièrement importante pour assurer un échange dynamique et rigoureux. Il est indispensable de consulter le portail StudiUM du cours régulièrement. La soumission de tous les travaux se fait sur StudiUM.

Le livre suivant, disponible à la librairie de l'UdeM et aussi disponible en version électronique sur le site de la bibliothèque, sera utilisé comme ouvrage de référence obligatoire:

Bardach, E. et E.M. Patashnik (2023). A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving (7th ed.). Washington: CQ Press.

[L'utilisation d'une édition antérieure est possible]

ÉVALUATION

Les lectures obligatoires, doivent être effectuées avant les séances de cours (voir le calendrier des séances). Concernant les différentes étapes de la réalisation du travail de session, les délais indiqués dans le calendrier doivent être respectés rigoureusement.

L'évaluation sera basée sur les éléments suivants:

Rapport (40%; première remise le 5 avril, remise finale le 20 avril): Il s'agit d'effectuer et de rédiger une analyse de politique sur la base du mandat défini et choisi au début du cours. Le rapport est d'une longueur maximale de 8500 mots (environ 25 pages, voir consignes sur la page StudiUM). Les modalités précises seront présentées en classe. Vous êtes fortement encouragé à revoir votre rapport final après la réception de la critique de votre collègue.

Rédiger quatre fiches, en préparation du rapport final (4 x 5% = 20%): Les quatre étapes de travail servent à l'élaboration et la rédaction de votre analyse et sont à rendre pour les dates indiquées ci-dessous *à 23h59 au plus tard*. Les modalités précises seront discutées en classe.

1. Proposition de mandat: 19 janvier; choix définitif de mandat 26 janvier
2. Définition du problème : 13 février
3. Formuler des solutions, définir les critères d'évaluation : 9 mars
4. Anticiper les résultats et évaluer les solutions, recommandation : 23 mars

Évaluation du rapport d'un collègue (15%, en classe le 9 avril): Il s'agit de lire le travail d'un(e) autre étudiant(e) et de rédiger une critique constructive d'une longueur de 1680 mots (environ 4 pages) qui est à remettre à l'étudiant et à la professeure. La répartition des travaux sera planifiée lors de la séance du 28 mars. Cette évaluation se fera en classe le 9 avril. Cette critique vous servira à revoir votre travail final.

Participation et petits travaux en classe : 25%

Pour vous encourager à acquérir les compétences nécessaires et pouvoir les évaluer, des exercices seront réalisés en classe (papier-crayon), sous la forme d'examens courts ou de travaux d'équipes à remettre *in situ*. De même, une place sera laissée au développement de compétences orales et communicationnelles. Celles-ci participeront aussi à votre évaluation finale. Finalement, la participation est évaluée en fonction de votre présence en classe. Si vous êtes absent.e, vous perdez des points rapidement : 2 points première

absence, 4 points deuxième absence, 6 points troisième absence (à moins d'une absence motivée pour des raisons médicales ou de forces majeures).

Intégrité intellectuelle et usage de l'IA générative (IAg)

Le Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude interdit l'utilisation totale ou partielle d'un texte, d'une image ou de toute autre création généré par un système d'intelligence artificielle dans le cadre de vos travaux ou examens, à moins d'autorisation explicite de la part de la personne responsable du cours (article 1.2 o).

Lorsqu'elle est permise, l'utilisation des outils d'IA générative doit être clairement référencée. Le site Web des Bibliothèques de l'Université de Montréal propose des modèles pour citer la source. Certaines évaluations sont soumises à un formulaire de déclaration de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative ou aux consignes précises de la personne responsable du cours.

Nous vous encourageons à prendre connaissance de la boîte à outils sur l'usage de l'intelligence artificielle générative proposé par les Bibliothèques de l'Université de Montréal. L'objectif est de favoriser le développement de vos compétences rédactionnelles, analytiques et méthodologiques, ainsi que de vous sensibiliser à un usage éthique et critique de ces outils.

L'intelligence artificielle générative (IAg) est permise dans ce cours (mais pas obligatoire). L'utilisation de l'IAg doit répondre à deux exigences. Premièrement, une utilisation transparente et déclarée : à cet effet, les personnes étudiantes doivent déclarer explicitement l'utilisation directement dans leur travail et remplir le formulaire de déclaration de l'IAg disponible sur Studium (à joindre à chaque remise). Deuxièmement, une utilisation judicieuse, qui ne compromet pas la qualité d'une analyse de politique : l'utilisation de l'IAg ne peut pas remplacer le recours à des sources pertinentes, diversifiées et citées tout au long du texte. Des précisions supplémentaires seront données lors de la première séance.

CALENDRIER ET LECTURES OBLIGATOIRES

Séance 1, 8 janvier : Introduction au cours

Petit rappel: Thoenig Jean-Claude, « Politique publique », in *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, 5e édition, 2019 : 462-468. URL : https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724625110-page-462.htm

Formation Zotero : avant le cours, prendre connaissance des ressources disponibles sur StudiUM.

Séance 2, 15 janvier: Qu'est-ce que l'analyse de politiques ?

Weimer, David et Aidan R. Vining (2017). *Policy Analysis* (6th ed.). New York: Routledge: 30-41 & 340-375. A savoir les sections: *Preview, What is policy analysis?, Landing on your feet: Organizing your policy analysis.* Disponible à la bibliothèque en ligne.

Exemple: Weimer, David et Aidan R. Vining (2017). *Policy Analysis* (6th ed.). New York: Routledge: 3-29 (Preview). Disponible à la bibliothèque en ligne.

- ***Lundi, 19 janvier (23h59): Étape 1a : Remise de la proposition de mandat***

Séance 3, 22 janvier: Les étapes de l'analyse et la recherche pour effectuer l'analyse

Bardach, Eugene et Eric M. Patashnik (2023). *A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving* (7th ed.). Washington: CQ Press : 20-143 (Introduction, Part I & II).

- ***Lundi 26 janvier (23h59): Étape 1 : Remise du mandat définitif***

Séance 4, 29 janvier: La définition du problème

Stone, Diane (2002). Policy paradox: The art of political decision making, revised edition. *London and New York, NY: WW Norton and Company*. « Cause»: 188-209.

Head, Brian W. (2008). Three Lenses of Evidence-Based Policy. *The Australian Journal of Public Administration*, 67(1) : 1-11. DOI:10.1111/j.1467-8500.2007.00564.x

Séance 5, 5 février: Les modèles logiques

McCawley, Paul F. *The Logic Model for Program Planning and Evaluation*. CIS1097, University of Idaho Extension: http://www.cals.uidaho.edu/edcomm/pdf/CIS/CIS1097.pdf.

Bardach, Eugene et Erick M. Patashnik (2023). *A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving* (7th ed.). Washington: CQ Press: Part III & IV: 144-165.

Lire cet exemple de modèle logique :

Payton C, Kumar GS, Kimball S, Clarke SK, AlMasri I, Karaki FM. A Logic Model Framework for Planning an International Refugee Health Research, Evaluation, and Ethics Committee. *Health Promotion Practice*. 2021;23(5):852-860. doi:10.1177/15248399211035703

Séance 6, 12 février: L'évaluation de la mise en œuvre et des résultats

Jacob, Steve. 2023. Evaluation and policy evaluation. Dans M. van Gerven, D. Rothmayr-Allison et K. Schubert (dir.). *Encyclopedia of public policy*. https://doi.org/10.1007/978-3-030-90434-0_15-2

OECD (2021), *Applying Evaluation Criteria Thoughtfully*, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/543e84ed-en. Chapitres 1, 2 et 3.

- ***Lundi 13 février (23h59): Remise étape 2 : Définition du problème***

Séance 7, 19 février: Retour sur la définition du problème et séance obligatoire de travail en groupe

Hermans, Leon M., et Wil A.H. Thissen. 2009. « Actor Analysis Methods and Their Use for Public Policy Analysts ». *European Journal of Operational Research* 196 (2): 808-18. https://doi.org/10.1016/j.ejor.2008.03.040.

Séance 8, 26 février: Instruments et planification des prochaines étapes

Becquet, V. (2018). Comprendre l'instrumentation des questions de citoyenneté dans les politiques d'éducation et de jeunesse : une typologie des dispositifs d'action publique. *Lien social et Politiques*, (80), 15–33. https://doi.org/10.7202/1044107ar

Bardach, Eugene et Erick M. Patashnik (2023). *A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving* (6th ed.). Washington: CQ Press: Appendix B (Things governments do) + Appendix F (Suggestions for incorporating "big data" and rigorous scientific evidence into policy analysis).

5 mars: Semaine de lecture – pas de cours

- ***Lundi 9 mars (23h59): Remise étape 3 – Solutions et critères d'évaluation***

Séance 9, 12 mars: séance obligatoire de travail en groupe

Séance 10, 19 mars : séance de travail et d'encadrement en classe; formation sur les rapports de stage

- ***Lundi 23 mars (23h59): Remise étape 4 : Évaluation des solutions, formulation de la recommandation***

Séance 11, 26 mars : retour sur dernière étape, finalisation, attribution critique

Pour le travail, avoir en main la démarche et l'exemple : Weimer, David & Vining, Aidan R. (2017). *Policy Analysis* (6th ed.). New York: Routledge: 3-29 (Preview).

Séance 12, 2 avril : Séance libre en classe, discussion de l'évaluation d'un collègue

- ***Première remise du travail final : 5 avril (23h59)***

Séance 13, 9 avril : *Évaluation du travail d'un collègue* (en classe)

- ***Deuxième remise du travail final : 20 avril (23h59)***

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre commence le 7 janvier 2026 et se termine le 30 avril 2026 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique

Pour les citations et références:

https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique Julia Généreux Randall. Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel. La BLSH met aussi à disposition un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/. Pour toute autre question : https://respect.umontreal.ca/accueil/

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un service 24 heures/7 jours offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec (programme mieux-être

de l'ASEQ). Vous retrouverez les services d'aide disponibles sur le site du Service à la vie étudiante : Soutien psychologique I Santé et bien-être I UdeM

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.